Nations Unies S/PV.6751



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6751e séance

Samedi 14 avril 2012, à 11 heures
New York

Président :	Mme Rice	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Osorio
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

12-29517 (F)





La séance est ouverte à 11 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2012/219, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Allemagne, la Colombie, les États-Unis d'Amérique, la France, le Maroc, le Portugal et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Azerbaïdjan, Chine, Colombie, France, Allemagne, Guatemala, Inde, Maroc, Pakistan, Portugal, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2042 (2012).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni se félicite de l'adoption unanime de la résolution 2042 (2012), qui autorise le déploiement d'une première équipe d'observateurs en Syrie. Nous déplorons toutefois qu'elle n'intervienne qu'après plus d'année de souffrance de la population syrienne, victime de violences inimaginables commises par un régime qui a fait passer sa propre survie avant les besoins, les droits et les aspirations du peuple qu'il doit servir et protéger.

Depuis plus d'un an, le régime syrien tue, emprisonne de manière arbitraire, torture, brutalise et terrorise des civils innocents. On dénombre plus de 10 000 morts, tandis que plus de 10 000 personnes sont toujours en détention et que quelque 45 000 Syriens ont fui le pays. Durant tout ce temps, le régime syrien a ignoré les appels lancés de la communauté internationale, de la Ligue des États arabes, du Conseil des droits de l'homme et du Conseil de sécurité demandant qu'il soit mis fin aux tueries. Il a pris de nombreux engagements qu'il n'a pas tenus.

La proposition en six points de M. Kofi Annan, Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes, représente la dernière chance d'arrêter enfin l'effusion de sang. Nous saluons les efforts inlassables déployés par M. Annan ces six dernières semaines. Le recul relatif de la violence enregistré le 12 avril constitue un premier pas positif bien que timide vers la fin de la crise. Mais ce n'est qu'un premier pas et rien de plus. Plusieurs dizaines de civils innocents ont été tués depuis le 12 avril et l'artillerie lourde est toujours déployée dans les agglomérations. Néanmoins, il y a aujourd'hui une occasion de courte durée d'améliorer la situation sur le terrain. C'est pourquoi le Conseil a autorisé le déploiement d'une mission préparatoire chargée de vérifier la cessation de la violence et c'est pourquoi, sous réserve d'un arrêt durable de la violence, nous agirons rapidement pour autoriser le déploiement d'une mission plus importante chargée de vérifier que les violences ont cessé et d'accompagner la mise en œuvre intégrale de la proposition en six points formulée par M. Annan.

La résolution adoptée aujourd'hui est on ne peut plus claire concernant les engagements que le régime syrien doit maintenant honorer. Premièrement, il doit mettre fin aux mouvements de troupes en direction d'agglomérations, commencer à retirer les troupes concentrées dans des agglomérations et cesser d'utiliser des armes lourdes. Comme l'a clairement fait savoir l'Envoyé spécial conjoint, les troupes et l'artillerie lourde doivent également regagner les casernes. Deuxièmement, il doit mettre en œuvre la proposition en six points dans son intégralité. Troisièmement, il doit veiller au bon fonctionnement de la mission que nous avons autorisée, en assurant la liberté de circulation et d'accès totale et la liberté de communiquer avec des personnes sans qu'elles ne fassent l'objet de représailles, en autorisant des communications sans entrave et en garantissant la sécurité de la mission sans restreindre sa liberté de

circulation. L'opposition doit également s'abstenir de tout acte de violence et veiller à ne pas donner de prétexte au régime pour qu'il revienne sur ses engagements. Une fois que la violence aura cessé durablement, toutes les parties devront s'engager rapidement sur la voie d'une transition politique menée par les Syriens et répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Cela fait maintenant de nombreux mois que la situation en Syrie fait à juste titre l'objet d'une attention et d'une préoccupation constantes de la part de la communauté internationale. Il y a eu trop de victimes et le peuple syrien a trop souffert, sans compter les très nombreuses conséquences dévastatrices qu'aurait une intensification de la crise – pour la Syrie mais également pour la paix et la stabilité de la région.

Dès le départ, la Russie a appelé toutes les parties, avec fermeté et de manière soutenue, à ne pas employer la force et a insisté sur la nécessité de trouver une solution politique aux problèmes du pays dans le cadre d'un dialogue politique ouvert à toutes les parties et mené par les Syriens eux-mêmes. Respectant la souveraineté de la Syrie, nous avons mis en garde contre des tentatives d'ingérence néfastes et contre l'imposition de tout remède miracle.

Nous avons appuyé la résolution présentée aujourd'hui au Conseil de sécurité en raison de la nécessité de déployer rapidement en Syrie la mission préparatoire d'observation des Nations Unies. Cette résolution impose aussi bien au Gouvernement syrien qu'aux groupes d'opposition de coopérer pleinement avec les observateurs et d'appliquer les six points de la proposition de M. Annan. À l'initiative de la Russie et d'un certain nombre d'autres membres du Conseil, le contenu du projet de résolution initial a été modifié pour rendre le texte plus équilibré, bien rendre compte de la réalité de la situation et prendre en considération la prérogative du Gouvernement syrien d'accepter d'accueillir la mission d'observation sur son territoire.

La tâche des observateurs, parmi lesquels il y aura un officier russe, sera difficile. Ils devront faire preuve d'un grand professionnalisme, de courage et d'objectivité. Il est indispensable de faciliter le travail des observateurs, notamment en assurant leur sécurité. Nous attendons maintenant que le Secrétaire général, après consultation avec le Gouvernement syrien, présente rapidement au Conseil des propositions précises pour établir une présence plus large des Nations Unies.

Nous avons voté pour la résolution parce qu'il est également nécessaire d'appuyer l'action menée par M. Annan. La Russie ne s'est pas seulement félicitée de la décision du Secrétaire général de nommer M. Annan, pour faire taire ceux qui annonçaient l'échec inévitable de la mission de l'Envoyé spécial, nous lui avons également fourni un appui énergique et efficace. Nous nous trouvons maintenant à un tournant absolument décisif. Il est essentiel que toutes les parties syriennes, y compris l'opposition armée, s'abstiennent de toute violence, appliquent rigoureusement le plan de M. Annan et commencent à mettre en place un vaste processus de négociations. La Russie reste prête à contribuer activement aux efforts visant à relever ce défi.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Il s'agit de la première résolution que le Conseil de sécurité adopte sur la Syrie depuis que la répression violente exercée par les forces de sécurité syriennes a commencé. Nous nous félicitons que le Conseil ait aujourd'hui parlé d'une seule voix. Cette unité a malheureusement tardé à venir mais nous espérons qu'il n'est pas trop tard. Grâce aux efforts louables de l'Envoyé spécial conjoint, Kofi Annan, les combats ont pour l'essentiel cessé. Néanmoins, au moment même où nous parlons, de nouvelles attaques des forces de sécurité syriennes sont signalées. Nous devons donc rester vigilants. Damas a déjà pris trop d'engagements qui n'ont pas été honorés. Nous ne pouvons tolérer la poursuite de cette stratégie de la corde raide. Le temps des manœuvres dilatoires est définitivement révolu.

Il est clair que le Gouvernement syrien n'a pas encore honoré tous les engagements pris auprès de l'Envoyé spécial conjoint, comme l'a exigé le Conseil de sécurité. Damas n'a pas encore changé radicalement de cap, comme l'a demandé M. Kofi Annan, pour faciliter la cessation durable de la violence sous toutes ses formes. Damas doit mettre fin aux mouvements de troupes, rappeler les troupes dans les casernes et retirer l'artillerie lourde. Seule l'application intégrale de ces mesures garantira la mise en place des conditions d'une cessation durable de la violence. Il est tout aussi important que cessent immédiatement toutes les autres formes de violence et de violations des droits de l'homme telles que les détentions arbitraires, les

tortures, les enlèvements, les violences sexuelles et les violences faites aux enfants.

Nous nous félicitons que les groupes d'opposition se soient engagés à mettre fin aux combats bien que les forces gouvernementales les aient pilonnés jusqu'à la toute dernière minute.

Le déploiement rapide de l'équipe préparatoire d'observateurs sera un élément important pour garantir la cessation durable de la violence. Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur une éventuelle mission d'observation ultérieure. Une chose est toutefois claire : les conditions nécessaires au déploiement des observateurs doivent être remplies. Le Gouvernement syrien doit veiller à ce que l'équipe préparatoire et la mission qui suivra éventuellement puissent s'acquitter de leur mandat en toute liberté et de manière efficace. À de trop nombreuses occasions, des missions des Nations Unies sont devenues les pions de jeux tactiques. Nous devons faire en sorte que cela ne se reproduise pas. La crédibilité du Conseil de sécurité est en jeu. Nous devons faire clairement savoir que tout obstacle de ce genre aura un coût élevé.

Le déploiement d'une mission d'observation ne doit pas non plus conduire à un simple gel de la situation. Une mission des Nations Unies sur le terrain ne saurait se substituer à la volonté défaillante des parties. Un lien organique doit être établi au plus tôt avec le processus de transition politique prévu dans la proposition en six points présentée par M. Annan, ne serait-ce qu'à titre d'option de sortie éventuelle pour les observateurs. Encore une chose : l'établissement des responsabilités dans les crimes commis doit être un élément central du processus de transition. On ne peut pas revenir au *statu quo ante*.

Pour terminer, je tiens à réitérer notre plein appui aux efforts louables déployés par l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, et son équipe.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine a toujours maintenu qu'il fallait respecter l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que les choix et la volonté de son peuple. La crise syrienne doit être réglée de manière juste, pacifique et appropriée par le dialogue politique. Nous exhortons toutes les parties, y compris le Gouvernement syrien et les factions d'opposition, à honorer strictement les engagements qu'ils ont pris de mettre fin à tous les actes de violence et de mettre en place les conditions propices au lancement d'un processus politique ouvert, mené par les Syriens.

La médiation de l'Envoyé spécial conjoint, Kofi Annan, est la solution pratique qui devrait permettre de parvenir à un règlement politique de la crise syrienne. La Chine salue et appuie les efforts déployés par M. Annan en vue de trouver une solution politique à la crise syrienne. Nous exhortons toutes les parties en Syrie à prendre des mesures concrètes à l'appui de la médiation de M. Annan et en coopération avec lui et à poursuivre le processus de règlement politique de la question syrienne.

Nous appelons la communauté internationale à continuer d'apporter son soutien aux efforts de médiation de M. Annan. Nous devons nous garder de toute tentative de nature à mettre la médiation en difficulté. Tous propos ou actes faisant obstacle aux efforts de médiation de M. Annan sont inadmissibles et doivent être fermement désavoués. Ce que les différentes parties en question ont à dire et faire s'agissant de la question syrienne doit aller dans le sens d'un apaisement des tensions, d'une cessation des violences, de l'engagement d'un dialogue politique et du maintien de la paix et de la stabilité en Syrie et au Moyen-Orient, et non l'inverse.

Le déploiement imminent, avec l'assentiment du Gouvernement syrien, d'une mission préparatoire à la mission de supervision en Syrie, chargée de démarrer au plus vite la tâche de vérification de la cessation des violences, permettra de consolider les progrès accomplis grâce aux efforts de médiation de M. Annan, l'Envoyé spécial conjoint, de mettre intégralement en œuvre sa proposition en six points et d'engager rapidement le processus politique. Nous espérons que la mission préparatoire respectera pleinement la souveraineté de la Syrie, qu'elle agira dans le strict respect du mandat du Conseil de sécurité, s'acquittera de sa mission de façon neutre, objective et juste, préparera au mieux le déploiement de la mission de supervision et œuvrera de façon active et constructive à la cessation durable des violences et à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables en Syrie.

Nous espérons également que le Gouvernement syrien et les autres parties en jeu apporteront un appui énergique à la mission préparatoire et qu'ils coopéreront avec elle. Nous espérons que le Secrétaire général présentera ses propositions au sujet du

déploiement de la mission de supervision le plus rapidement possible.

C'est compte tenu de ces considérations que la Chine a voté pour la résolution 2042 (2012) que le Conseil de sécurité vient d'adopter.

M. Loulichki (Maroc) (*parle en arabe*) : Le Royaume du Maroc salue les efforts du Conseil de sécurité et l'adoption par consensus, aujourd'hui, de sa première résolution [résolution 2042 (2012)] sur la crise qui frappe le pays frère de Syrie. Cette résolution est la traduction concrète d'un travail intense du Conseil de sécurité, qui entendait poursuivre sur la lancée des succès enregistrés grâce aux efforts de bonne foi déployés par l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, au nom de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, pour mettre fin à la violence, trouver une solution politique et pacifique à la crise syrienne et mettre en œuvre la résolution 66/253, les déclarations du 5 avril 2012 et les résolutions pertinentes de la Ligue des États arabes.

Depuis qu'il siège au Conseil de sécurité, le Maroc a été, avec les autres membres, de tous les efforts visant à permettre au Conseil de parler d'une seule voix, seul moyen d'influer sur les événements en Syrie. Nous avons également souligné l'influence positive et réelle de toutes les parties concernées auprès de la Syrie. Nous estimons que la résolution d'aujourd'hui constitue un important jalon, qui sera, nous l'espérons, déterminant pour régler la situation en Syrie au Conseil de sécurité.

La Ligue des États arabes qui, depuis le début de la crise, a joué à un rôle efficace et constructif pour mettre fin à l'effusion de sang et régler la situation en Syrie en suivant la voie de la sagesse et non celle de la violence, a exprimé, à l'occasion de son dernier sommet, à Bagdad, son ferme soutien à la mission de M. Kofi Annan, qui s'emploie à amener une cessation rapide et totale de tous les actes de violence en Syrie, et souligné parallèlement la nécessité d'une mise en œuvre immédiate et intégrale de la proposition en six points présentée par l'Envoyé spécial conjoint et acceptée par toutes les parties, afin de trouver une solution politique à la crise syrienne et une réponse aux aspirations légitimes de nos frères du peuple syrien.

La résolution adoptée par le Conseil de sécurité aujourd'hui est une réaction rapide à la mise en œuvre du cessez-le-feu en Syrie, qui vient de commencer depuis hier matin. Elle voit le jour après une année de violences et une période d'efforts internationaux auxquels devaient s'adjoindre des décisions rapides appelant le Gouvernement syrien et l'opposition à mettre fin à la violence sous toutes ses formes en fonction des responsabilités respectives, en vue de la mise en œuvre intégrale de la proposition en six points de M. Annan.

Dans la résolution adoptée aujourd'hui, le Conseil de sécurité a décidé de déployer une mission préparatoire en Syrie. Nous espérons que ce déploiement et cette tâche commenceront dès que possible afin que l'on puisse vérifier que tous les actes de violence ont bien cessé et mettre en place les conditions favorables au déploiement d'une mission d'observation.

Par l'adoption de cet ensemble de mesures, le Conseil de sécurité a réaffirmé son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité de la Syrie, ainsi qu'aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Nous espérons vivement que nos frères syriens, aussi bien au sein du Gouvernement que dans l'opposition, coopéreront avec M. Annan, en fonction de leurs position et responsabilités respectives, afin d'assurer le succès des efforts de bonne foi qu'il déploie et de donner les moyens au peuple syrien de panser ses blessures, de retrouver l'unité dans ses rangs et de réaliser ses aspirations légitimes à la stabilité et à la dignité.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : La journée d'aujourd'hui est réellement une journée importante pour le règlement pacifique de la situation en Syrie. En outre, la preuve vient d'être donnée que le Conseil de sécurité peut agir dans l'unité pour remplir son rôle selon l'ordre des choses. Nous apprécions sincèrement l'esprit de conciliation dont ont fait montre tous les membres du Conseil de sécurité.

L'adoption par le Conseil de la résolution 2042 (2012) marque une étape importante dans la réalisation de notre objectif global qui est d'encourager une issue politique pacifique à la situation en Syrie, dans le plein respect de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays. L'appui unanime du Conseil à cet objectif est un message fort et sans ambiguïté d'unité, d'engagement, d'urgence et de responsabilité, face à une situation qui a des conséquences humanitaires tragiques et qui est

susceptible d'avoir des répercussions néfastes sur un environnement régional déjà fragile.

L'appui unanime et ferme du Conseil aux efforts déployés par l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, est un élément primordial de la résolution. Ses efforts et sa mission n'ont pas seulement rassemblé le Conseil autour d'une plate-forme commune, ils nous redonnent aussi espoir dans le succès de notre entreprise collective. C'est là un exemple de l'efficacité de la diplomatie préventive et de la médiation lorsque celles-ci obéissent aux principes d'objectivité, d'équilibre, d'engagement et de dialogue. Le Pakistan a tout de suite été favorable à la mission de l'Envoyé spécial et il continuera d'appuyer ses efforts. Nous estimons que toutes les parties sans exception doivent coopérer pleinement avec lui afin de garantir le succès de son mandat. Il faut éviter toute mesure ou action qui pourrait nuire à son travail. Nous espérons que le Conseil continuera sur la voie de la quête collective d'un règlement politique pacifique de la crise syrienne.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Le message du Conseil de sécurité aujourd'hui est d'abord et avant tout un appel au Gouvernement syrien à cesser la violence et la répression impitoyable infligées à sa population, lesquelles, de surcroît, mettent en péril la paix et la sécurité dans une région qui se trouve déjà dans une situation extrêmement fragile. Le monde entier est le témoin abasourdi de cette violence que je qualifierais d'inédite. La responsabilité des autorités de ce pays est considérable compte tenu du nombre de morts, des actes de torture et des violations de tous les droits de l'homme.

Après plus d'un an d'atrocités, le Conseil a finalement adopté une résolution [résolution 2042 (2012)] visant à mettre fin à la violence et à rendre possible un dialogue politique. Les bases de ce dialogue ont été définies par l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Kofi Annan. Sa gestion de la crise et les efforts qu'il entreprend méritent notre plein appui et notre reconnaissance. La présence d'une mission des Nations Unies requiert le soutien et la participation du Gouvernement syrien. Tel est ce que nous demandons et tel est, nous l'espérons, ce que le Gouvernement fera.

M. Araud (France) : La France se félicite de l'adoption de la résolution 2042 (2012) à l'unanimité. Nous espérons qu'elle marquera un tournant vers une sortie de crise en Syrie. L'objectif est de parvenir rapidement au déploiement d'une mission solide et fiable des Nations Unies chargée de vérifier la mise en œuvre du plan Annan. Avec cette résolution, le Conseil de sécurité fait sien cet objectif. Nous espérons dans l'immédiat que cette résolution ouvre la voie à une cessation totale des violences. Nous espérons pouvoir dire au peuple syrien que le temps de la violence indiscriminée est enfin derrière lui.

Depuis jeudi matin 6 heures, les violences ont décru mais, à cet égard, les attaques subies par la population civile aujourd'hui à Homs confirment les doutes que l'on peut avoir sur la réalité de l'engagement du régime syrien. Nous saurons très rapidement si la Syrie met en œuvre ses engagements. Si ce n'est pas le cas, il sera de la responsabilité de tous les membres du Conseil de sécurité de réfléchir aux mesures qu'il conviendra de prendre. Nous jugerons le régime syrien à ses actes, et à rien d'autre.

Soyons clairs. Cette décrue partielle dans la répression vient bien tard, alors que plus de 10 000 Syriens sont tombés sous la violence brutale du régime de Damas. Les responsables de cette répression barbare contre une population civile et pacifique ne resteront pas impunis, et je suis heureux qu'aujourd'hui – enfin – le Conseil reconnaisse d'une seule voix leur responsabilité pénale.

Surtout, nous ne saurions considérer cette décrue dans la répression comme suffisante. Il reste au Gouvernement syrien à mettre en œuvre pleinement et immédiatement les engagements contractés envers l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes. Le message que nous envoyons aujourd'hui collectivement, c'est un appel à une cessation de la violence sous toutes ses formes – pas seulement les tirs à l'arme lourde, mais la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles, toutes ces violations des droits de l'homme commises massivement et systématiquement par les forces de sécurité du régime syrien depuis 13 mois.

La résolution adoptée aujourd'hui permet de déployer une mission avancée d'observation pour évaluer cette cessation de la violence, tester le sérieux des engagements syriens, avant d'autoriser une mission d'ampleur suffisante à couvrir le territoire. Cette mission ne peut agir sans que les autorités syriennes ne

retirent leurs troupes et leur armement lourd des villes, comme l'a demandé M. Annan au Conseil de sécurité, et comme le rappelle aujourd'hui cette résolution. Elle ne pourra pas non plus agir si le régime syrien ne respecte pas les garanties que le Conseil requiert de sa part. Il revient à tous les membres de ce conseil d'asséner ce message aux autorités syriennes.

En envoyant une première mission, et, nous l'espérons, une seconde très prochainement, il ne s'agit pas de geler la situation sur le terrain. Le Conseil a endossé le plan d'action défini par M. Annan, qui vise à faciliter la transition politique de la Syrie vers la démocratie, afin de répondre aux aspirations exprimées avec courage par le peuple syrien. Ce sont les conditions du lancement de ce processus politique que nous cherchons aujourd'hui à créer sur le terrain, en faisant cesser la violence et en rendant au peuple syrien l'espoir qu'une solution politique et pacifique est possible.

Cette résolution marque un autre tournant, celui de la capacité retrouvée de la communauté internationale à parler d'une seule voix pour répondre à la crise en Syrie, et contribuer à une transition pacifique vers la démocratie. Ce retour de tous à l'action responsable est une autre raison de se réjouir. C'est certainement une vraie raison d'espérer pour le peuple syrien. Je voudrais marquer également toute l'appréciation de la France pour les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies, par son Secrétaire général, et par l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, dont la tâche est aussi difficile qu'essentielle. C'est autour de ces efforts que nous sommes parvenus à retrouver une unité d'action.

Mais ce consensus est fragile, et la voie qui nous sépare du gouffre d'une guerre civile aux ramifications régionales est étroite. Que l'on ne se voile pas la face : il n'y aura pas d'autre processus si celui-ci trouve sa fin dans l'action irresponsable de certains acteurs, dans le soutien buté à un régime qui a prouvé son indignité à diriger la Syrie. En ce jour où l'espoir se lève enfin d'une solution pacifique à la crise en Syrie, la France en appelle donc solennellement à tous les membres du Conseil pour soutenir sans réserve les efforts visant à répondre aux aspirations du peuple syrien.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : L'Inde a invariablement appuyé tous les efforts visant à régler la crise syrienne par un processus politique, sans exclusive et dirigé par les Syriens, qui réponde aux aspirations légitimes de toutes les composantes de la société syrienne. À cette fin, nous avons apporté notre plein appui à la mission de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan. Ce matin, notre ministre des affaires étrangères s'est entretenu avec M. Annan et lui a réitéré que l'Inde appuyait sa mission.

Les efforts déployés par M. Annan depuis les six dernières semaines ont abouti à une cessation de la violence et c'est un motif de satisfaction. Nous accueillons favorablement cette évolution et le fait que le Gouvernement syrien se soit engagé à mettre en œuvre le plan en six points proposé par M. Annan. Nous comptons que l'opposition syrienne adhérera également aux parties pertinentes de ce plan, renoncera à la violence et coopérera pleinement avec M. Annan.

Nous avons voté pour la résolution 2042 (2012) aujourd'hui afin qu'une mission préparatoire de la mission des Nations Unies puisse être déployée rapidement pour vérifier que la violence a bien cessé. Nous espérons que toutes les parties, y compris l'opposition, honoreront leurs engagements et coopéreront avec la mission. Il est également nécessaire que la mission s'acquitte de son travail de manière impartiale, équitable et indépendante, dans le strict respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Pour que le plan Annan et la mission d'observation réussissent, il importe qu'ils soient accompagnés d'un processus politique ouvert dirigé par les Syriens. La cessation de la violence devrait créer des conditions propices au lancement de ce processus aussi tôt que possible. Nous prenons note de l'engagement du Gouvernement syrien à l'égard de ce processus. Nous voulons croire que l'opposition s'engagera elle aussi sérieusement dans ce processus afin que la crise soit réglée sans nouvelle effusion de sang et afin de rétablir la paix, la stabilité et la sécurité pour que le peuple syrien puisse consacrer son énergie au développement socioéconomique.

Pour que la mission Annan soit un succès, il importe également que tous les pays voisins de la Syrie et au-delà facilitent et appuient un processus de règlement politique de la crise syrienne sous les auspices de l'Envoyé spécial conjoint. De son côté, l'Inde continuera d'apporter son plein appui à la mise en œuvre impartiale du plan en six points de M. Annan.

M. Menan (Togo) : Mon pays se félicite de l'adoption ce jour par le Conseil de sécurité, à l'unanimité, de la résolution 2042 (2012) sur la Syrie. Il s'agit là d'un événement important quand on sait qu'à plusieurs reprises, par le passé, notre Conseil n'a pas réussi à parler d'une seule voix au sujet de la grave crise syrienne. L'adoption de cette résolution constitue un soutien supplémentaire du Conseil de sécurité à la mission de l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Kofi Annan, après l'adoption le 5 avril dernier d'une déclaration présidentielle sur sa mission (S/PRST/2012/10).

Aujourd'hui, en décidant d'autoriser l'envoi en Syrie d'une équipe restreinte de supervision de la cessation de la violence par toutes les parties, afin de faciliter la mise en œuvre immédiate et complète du plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint, qui est entré en vigueur le 12 avril, notre Conseil a voulu montrer son engagement et sa détermination de travailler, à l'unisson, à la recherche d'une solution rapide et durable à la crise que connaît la Syrie depuis plus d'un an déjà. Mon pays tient à exprimer son ferme appui à l'application des dispositions de la présente résolution par toutes les parties et renouvelle à cette occasion son soutien à M. Annan et à son équipe.

Il y a bien longtemps que le peuple syrien tout entier attend une telle action du Conseil de sécurité. Aussi importe-t-il que chacun de ses membres, et particulièrement ceux qui ont une quelconque influence sur le Gouvernement syrien et sur l'opposition syrienne dans toutes ses composantes, agissent en faveur de la mise en œuvre de cette résolution, qui devra préparer la voie à l'amorce d'un processus politique inclusif destiné à permettre à tous les Syriens de contribuer à l'édification d'une nation libre, paisible et prospère.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : L'Azerbaïdjan a dès le début appuyé sans relâche tous les efforts déployés, dans le cadre de la situation en Syrie, afin de mettre fin à la violence, surmonter la crise et trouver une solution par des moyens pacifiques et par le dialogue.

Dès le départ, nous avons par ailleurs exprimé notre plein appui à l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, Kofi Annan, et à sa proposition en six points. Il va sans dire que l'Envoyé spécial conjoint fait tout son possible et cherche à mettre fin par toutes les voies envisageables à la crise syrienne de manière pacifique, et nous apprécions au plus haut point les efforts qu'il déploie à cet égard. La mission de l'Envoyé spécial a reçu l'appui du Conseil de sécurité dès sa création, et l'adoption aujourd'hui de la résolution 2042 (2012) est un exemple de plus de l'unanimité du Conseil à cet égard.

Nous notons que les parties concernées se sont engagées à mettre en œuvre le plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint et ont d'ores et déjà pris les premières mesures concrètes d'importance à cette fin. Parallèlement, la résolution demande l'application intégrale, immédiate et urgente de la proposition en six points de l'Envoyé, qui vise à mettre fin immédiatement à toute violence et à toute violation des droits de l'homme, à garantir un accès aux organismes humanitaires et à faciliter un processus politique dirigé par les Syriens devant mener à l'instauration d'un régime politique démocratique et pluraliste.

La résolution prévoit la mise en place d'une mission des Nations Unies en Syrie chargée de vérifier que toutes les parties cessent de se livrer à la violence armée sous toutes ses formes et demande que l'on veille au bon fonctionnement de la mission, notamment de la mission préparatoire. Il est important que la résolution réaffirme l'attachement du Conseil de sécurité à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie.

C'est en considération de ce qui précède que l'Azerbaïdjan a voté pour le projet de résolution, et dans l'espoir que son adoption contribuera aux efforts en cours en vue d'encourager le dialogue, de surmonter la crise et de mettre un terme aux souffrances humaines.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Le Portugal salue, avec l'adoption de la résolution 2042 (2012), le message uni que vient d'envoyer le Conseil de sécurité par son adoption à l'unanimité d'une résolution sur la Syrie. C'est un premier pas, même s'il arrive tragiquement tard, alors que des milliers de morts et de blessés sont déjà à déplorer. Ce n'est qu'un premier pas; d'autres devront suivre pour garantir la cessation complète de la violence et éviter une guerre civile.

Le Portugal réitère son plein appui et toute sa reconnaissance à l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes dans ses efforts. Nous prions le Gouvernement syrien de coopérer pleinement

et sans retard avec lui et d'appliquer immédiatement et de manière visible le plan en six points dans son intégralité, comme il s'est engagé à le faire.

Le Portugal souligne également qu'il importe, au plus haut point, que toutes les forces gouvernementales syriennes se retirent des agglomérations où elles se trouvent, avec leurs armes lourdes, et retournent dans leurs casernes. Le Portugal prie par ailleurs le Gouvernement syrien de veiller au bon fonctionnement de la mission des Nations Unies chargée de vérifier la cessation de la violence, notamment de la mission préparatoire, comme le souligne la résolution que nous venons d'adopter. Toutes les parties doivent garantir la sécurité des observateurs de la mission des Nations Unies, sans préjudice de leur liberté de circulation et d'accès. Nous réitérons notre appel afin que soit accordé immédiatement aux organisations humanitaires un accès libre et sans entrave. Nous tenons également à souligner qu'il importe que tous les auteurs de violations des droits de l'homme soient amenés à en répondre.

Nous appelons toutes les parties à saisir cette occasion pour cesser de se livrer à la violence armée sous toutes ses formes, coopérer pleinement avec l'Envoyé spécial, M. Annan, et engager un processus politique crédible dirigé par les Syriens qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien à la liberté, à la démocratie et à l'égalité.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud est profondément préoccupée depuis le début par la détérioration de la situation politique, sécuritaire et humanitaire en Syrie. Nous soulignons la nécessité de mettre fin à la violence. L'Afrique du Sud appuie fermement les efforts déployés par l'Envoyé spécial conjoint, Kofi Annan, qui visent à terme à engager toutes les parties dans un dialogue pacifique destiné à promouvoir un processus de négociations ouvert devant mener à un résultat politique qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien. La situation en Syrie demeure fragile. Nous appelons de nouveau toutes les parties au conflit à tenir tous les engagements pris au titre du plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan.

Nous nous félicitons que le Gouvernement syrien ait commencé à honorer ses engagements en vertu de ce plan. Nous appelons toutes les parties, y compris l'opposition, à maintenir le cessez-le-feu. À cet égard, l'Afrique du Sud appuie l'appel de l'Envoyé spécial conjoint, M. Annan, visant à déployer de toute urgence une mission d'observation de l'ONU pour vérifier que le cessez-le-feu est respecté. Nous appelons toutes les parties au conflit à garantir la sécurité et la liberté de circulation de cette mission, lorsqu'elle aura été déployée.

Nous nous réjouissons vivement que le Conseil ait été en mesure d'adopter aujourd'hui la résolution 2042 (2012) à l'unanimité, qui prévoit le déploiement de la mission préparatoire à la mission d'observateurs de l'ONU.

Alors que nous œuvrons à une résolution de la crise en Syrie, il est essentiel que la communauté internationale respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et travaille aux côtés du peuple syrien pour trouver une issue politique pacifique à cette crise.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Le Guatemala a voté pour la résolution 2042 (2012), en droite ligne de la position que nous avons adoptée dès le début face à la situation que traverse la République arabe syrienne. Nous avons toujours soutenu que la violence devait cesser immédiatement et nous avons toujours soutenu que la seule issue à la crise était un dialogue politique mené par les Syriens eux-mêmes, qui conduise aux réformes que réclame la population.

Notre appui à la présente résolution se veut, outre une contribution à la réalisation de ces objectifs, une expression de notre soutien total à l'action de l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Kofi Annan. Il traduit également notre appui constant aux efforts déployés par la Ligue des États arabes pour trouver une issue pacifique à la situation dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Nous voyons, dans la résolution adoptée aujourd'hui, une possibilité, peut-être même la seule, d'arrêter l'engrenage de la violence et de faire un premier pas dans la direction d'un avenir meilleur pour tous les citoyens syriens.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Après plus d'un an de terribles violences infligées à son propre peuple par le Gouvernement syrien, après la mort de près de 10 000 personnes, après avoir contraint quelque 45 000 Syriens à fuir leur

pays et un nombre bien plus important encore à quitter leur foyer, et après la grotesque destruction de villes et de quartiers syriens à laquelle se sont livrées les propres forces armées syriennes, le Gouvernement syrien se dit enfin prêt à marquer le pas dans ses menées meurtrières.

Aujourd'hui, en adoptant la résolution 2042 (2012), le Conseil de sécurité a fait savoir qu'il jugerait le régime syrien sur ses actes, et non sur ses paroles. Le Conseil autorise un premier groupe d'observateurs, chargé de vérifier que le Gouvernement syrien respecte ses obligations. Ce faisant, le Conseil a fait un pas en vue de s'acquitter de ses responsabilités. Il était temps.

Jeudi dernier, l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, Kofi Annan, a signalé qu'un « calme fragile semblait régner » en Syrie. Nous espérons tous qu'il continuera de prévaloir. Mais nous ne nous faisons aucune illusion.

Deux jours de recul de la violence après une année de déchaînement meurtrier ne sont guère de nature à prouver que le régime entend sérieusement honorer ses engagements. Aujourd'hui même, les forces syriennes ont repris leur violent pilonnage de Homs et tué des personnes venues assister innocemment à un enterrement à Alep. Ce regain de violence jette, à nouveau, de sérieux doutes sur la réelle volonté du régime de mettre fin aux violences.

Malgré cette agression, l'opposition syrienne s'est dans une large mesure abstenue de riposter et a cherché de façon honorable à maintenir ce calme fragile. Les chars, l'artillerie lourde et les troupes du régime continuent d'asphyxier les agglomérations, et se tiennent prêts à reprendre l'attaque à tout moment. Plusieurs villes, dans des zones entières, restent isolées, et le régime de Bachar El-Assad quadrille la Syrie de tireurs d'élite et de barrages routiers. Les rapports signalant que des manifestants se sont faits tuer ou arrêter continuent d'arriver et des milliers de militants sont toujours en détention.

Le Gouvernement syrien doit honorer tous ses engagements, et ne pas se contenter du strict minimum. Il doit agir maintenant. Les souffrances du peuple syrien n'ont que trop duré. Pendant des mois, les Syriens ont manifesté pacifiquement, ce qui ne leur a pas moins valu de violentes représailles de la part de leur gouvernement. Quand, finalement, certains manifestants ont osé se défendre, les représailles ont empiré de manière incommensurable. La Ligue des États arabes a proposé une voie à suivre pour mettre fin à la violence et répondre aux aspirations du peuple syrien. Le régime de Bachar El-Assad a répondu par des promesses aussitôt rompues, pour reprendre ensuite les violences de plus belle.

Dans les derniers jours qui ont précédé l'échéance du 12 avril, nous avons assisté à une incroyable escalade de la violence de la part du régime de Bachar El-Assad, avec l'intensification des tirs d'artillerie lourde dans des zones civiles et les débordements des tirs des forces syriennes au-delà des frontières avec la Turquie et le Liban. Cet engrenage effroyable n'a que trop duré. Le peuple syrien doit avoir la possibilité de jouir en paix de ses droits et de ses libertés sans craindre d'être agressé, détenu, torturé ou tué.

Nous félicitons l'opposition de la force dont elle a su faire preuve en respectant le cessez-le-feu après les violences subies. Nous exigeons du Gouvernement syrien qu'il honore enfin ses engagements. Ces engagements sont clairs pour tous.

Le Conseil de sécurité et la Ligue des États arabes ont pleinement approuvé le plan en six points de M. Annan. Comme notre Secrétaire d'État, Mme Clinton, l'a indiqué, ce plan n'est pas une série d'options à la carte : c'est un ensemble d'obligations appelant des mesures visibles et vérifiables de la part du Gouvernement syrien.

La résolution qui vient d'être adoptée réaffirme que le Conseil souscrit pleinement à tous les éléments du plan de l'Envoyé, y compris la cessation immédiate de la violence, l'accès à ménager aux organismes humanitaires et une transition politique dirigée par les Syriens qui réponde aux aspirations démocratiques du peuple syrien. La résolution souligne que le Gouvernement syrien doit s'acquitter immédiatement de ses dernières obligations pour mettre définitivement fin à la violence. Elle insiste sur le fait que le Gouvernement syrien doit retirer immédiatement toutes ses troupes et ses armes lourdes des agglomérations, et veiller à ce que ses soldats regagnent les casernes avec leur équipement.

La résolution autorise le Secrétaire général à envoyer une première équipe comprenant jusqu'à 30 observateurs, qui vérifieront que le Gouvernement syrien s'acquitte de ses obligations et qu'il veille

notamment à ce que l'ensemble de la mission d'observation puisse s'acquitter de ses fonctions sans entrave, en en assurant la totale liberté de circulation, la liberté d'accès aux personnes et aux institutions et la pleine liberté de communiquer. La résolution indique également que le Conseil entend mettre en place une mission d'observation plus importante une fois que le Secrétaire général lui aura présenté un plan détaillé, et s'il apparaît clairement que le cessez-le-feu est maintenu et que le Gouvernement coopère. Nous considérons le déploiement de cette première mission préparatoire comme une mise à l'épreuve des intentions du Gouvernement syrien. Si le Gouvernement fait obstruction aux travaux des observateurs, il ne manquera pas de mettre sérieusement en cause la poursuite de la mise en place d'une mission à part entière.

Nous attendons la proposition du Secrétaire général concernant une mission d'observation à part entière et nous nous tenons prêts à travailler rapidement avec les membres du Conseil en vue d'autoriser une telle mission, si le Gouvernement syrien tient effectivement ses engagements.

Les États-Unis adressent de nouveau leurs remerciements à l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer pour essayer de mettre fin à la violence, respecter les droits du peuple syrien et entamer une transition vers une gouvernance stable et légitime.

L'occasion est bien là; il incombe maintenant au Gouvernement syrien de la saisir.

Je reprends à présent mes fonctions de présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Comme les membres s'en souviendront peut-être, dans la déclaration que j'ai faite pendant la séance du Conseil du 4 octobre 2011 (S/PV.6627), j'ai décrit un événement douloureux qui s'était produit le même jour à Alep, dans le nord de la Syrie, avec l'assassinat par des bandes armées de Saria Hassoun, le fils du grand mufti de la République arabe syrienne, également professeur d'université. Il se trouve que je suis en mesure, à la présente séance, d'informer le Conseil au nom de mon pays – le Gouvernement et le peuple syriens – que dans la nuit d'hier, les autorités syriennes ont arrêté deux jeunes gens impliqués dans l'assassinat du fils du grand mufti. Ces deux hommes, ressortissants syriens, ont avoué leur crime et déclaré qu'ils avaient chacun reçu 800 dollars pour chaque crime commis.

À l'époque de ma déclaration, certains avaient exprimé des doutes quant à la présence de bandes armées dans mon pays. Heureusement, aujourd'hui, nous avons entendu de nombreux collègues encourager ces bandes armées à respecter leurs engagements au titre du plan proposé par Kofi Annan, l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes. La Syrie, comme chacun le sait, s'est félicitée dès le départ de la mission de M. Annan et les échanges qu'elle a eus avec elle et avec l'Envoyé spécial ont été positifs et corrects. La Syrie a déclaré qu'elle ne ménagerait aucun effort pour assurer le succès de cette mission, en vertu du sentiment de responsabilité nationale qui nous pousse tous à vouloir mettre un terme à la crise douloureuse que traverse la Syrie, qui porte atteinte à la sécurité et à la stabilité de la République arabe syrienne dans son ensemble, de l'État comme du peuple.

Le Gouvernement de mon pays a pris des mesures sérieuses pour s'acquitter de ses obligations au titre du plan en six points. Il a déclaré son engagement de mettre fin aux affrontements armés à compter d'hier, à 6 heures du matin, ce qu'il a fait. Le Gouvernement communique à M. Annan, par écrit et régulièrement, des informations sur les mesures prises pour mettre en œuvre le plan en six points. En outre, mon pays, la Syrie, a également accepté le principe d'un mécanisme de supervision de l'ONU opérant dans les limites de la souveraineté syrienne, que le peuple syrien considère comme une ligne à ne dépasser sous aucun prétexte. Nous sommes actuellement en négociation avec l'Envoyé spécial et son équipe technique à Damas sur la rédaction d'un protocole spécial permettant de garantir le déploiement d'une équipe d'observateurs.

Au rebours, l'esprit d'ouverture, la coopération et l'engagement dont a fait preuve la Syrie, n'ont vu en retour, depuis que Damas a accepté le plan de M. Annan, qu'une multiplication des opérations terroristes, y compris les actes d'agression et le meurtre d'éléments des forces gouvernementales et des civils; des actes de sabotage et de destruction des infrastructures et l'expulsion forcée de paisibles citoyens, réinstallés dans des camps préfabriqués de pays voisins, dans l'objectif de créer les conditions

d’une crise de réfugiés, aux fins de son utilisation politique et, à terme, de la création de prétendues zones tampons, qui viendraient ainsi justifier les appels en faveur d’une intervention militaire étrangère.

Dans ce contexte, nous trouvons préoccupantes les mauvaises intentions manifestées à l’égard de la Syrie par certains États membres du Conseil, qui, de propos délibéré, ne tiennent pas les bandes armées pour responsables de leurs crimes ou de leurs actes d’agression à l’encontre des civils et des militaires syriens.

Pour notre part, nous nous sommes offerts à fournir à M. Annan des informations avec documents à l’appui sur les violations commises par les bandes armées après l’entrée en vigueur, hier, du cessez-le-feu. Ces violations sont au nombre de 50, dont le meurtre de dizaines de civils et de membres de l’armée et des services de maintien de l’ordre, sans parler des destructions de nombreuses installations publiques et privées.

Ce qui nous laisse perplexes à cet égard est que certains de ceux qui prétendent se soucier des droits de l’homme n’ont prêté nullement attention aux informations fournies par de nombreux organes internationaux, en dehors du Gouvernement syrien, au sujet des graves violations des droits de l’homme commises par des groupes armés en Syrie. Au nombre de ces violations figurent l’enlèvement et la détention d’otages avec demande de rançon, ainsi que la torture et l’exécution de policiers, de militaires et de civils considérés comme des partisans du Gouvernement. En outre, les groupes armés en Syrie recrutent des enfants soldats et utilisent des civils comme boucliers humains. À toutes ces informations, nous pouvons ajouter les nombreux reportages approfondis sur le terrain publiés par d’importantes organisations médiatiques, qui confirment que les bandes armées se livrent à des activités criminelles sans précédent en Syrie.

À ce sujet, je voudrais citer l’important article publié par le magazine allemand *Der Spiegel* sur la rencontre entre son correspondant et deux criminels dans des hôpitaux de Tripoli et du Liban. Au cours de cet entretien, ces criminels ont avoué avoir poignardé et tué 150 personnes, au couteau, sur instructions reçues de commandants de leurs groupes armés.

La Syrie espère que M. Annan saura aborder cette crise dans sa globalité. Elle affirme qu’en contrepartie de l’engagement officiel syrien de garantir le succès de la mission, M. Annan doit également rencontrer les différentes parties arabes régionales et internationales liées avec les groupes armés, afin de veiller à ce que ceux-ci respectent l’engagement de mettre un terme aux violences.

Le succès de la mission de M. Annan ne peut être garanti par le seul soutien officiel syrien, et les États que je viens de mentionner doivent respecter l’engagement qu’ils ont pris de geler et de stopper le financement, l’armement et l’entraînement des groupes armés, s’abstenir d’encourager ceux-ci à poursuivre leurs actes de terrorisme et cesser de donner refuge à leurs membres. Ces pays doivent également mettre fin à l’escalade et cesser d’encourager l’opposition syrienne à rejeter toute initiative visant à engager un dialogue national d’ensemble en vue de trouver une solution politique pacifique à la crise syrienne.

Il vaut la peine de noter ici qu’au moment où M. Annan menait des pourparlers approfondis avec ses interlocuteurs syriens, certaines parties tenaient des conférences à Istanbul en parallèle avec le plan de M. Annan, essayant visiblement de le contourner dans sa mission, de contourner le rôle de l’ONU et de faire échec au rôle de la mission et à ses chances d’aboutir dans ses efforts visant à aider la Syrie à sortir de la crise. Certains ont même approuvé un mécanisme de financement permettant aux pays du Golfe de financer des groupes armés en payant les soldes de leurs membres, sans parler des promesses faites par les participants à la conférence de verser 100 millions de dollars pour attiser les flammes de la crise au lieu de les éteindre.

À cela s’ajoutent les appels à une intervention militaire en Syrie et à la création de zones dites « sûres » sur notre territoire, lancés pendant la conférence par le Ministre qatari des affaires étrangères. À cet égard, nous prenons également acte de la déclaration du Ministre saoudien des affaires étrangères affirmant qu’il était nécessaire d’armer l’opposition syrienne.

Nous voudrions ici poser la question suivante : comment interpréter le fait que certains États proclament appuyer la mission de M. Annan, alors que, parallèlement, ils déploient des efforts pour financer les groupes armés – leur fournir des armes et les militariser –, imposent des sanctions au peuple syrien et appellent à une intervention militaire directe dans mon pays?

Tout cela contredit totalement le texte du plan Annan. Nous souhaitons donc dire haut et fort au Conseil que le soutien qui est actuellement fourni aux groupes armés fait peser une menace réelle sur le plan Annan. Les parties en question font couler le sang des Syriens et propagent le terrorisme dans le pays. Les pays qui ont imposé des sanctions économiques injustes au peuple syrien sont quant à eux complices de cette crise. Comment ces États peuvent-ils se lamenter sur le sort des Syriens, alors qu'ils sont eux-mêmes responsables dans une large mesure des difficultés qu'ils endurent quotidiennement?

Quelle raison y a-t-il à manipuler le taux de change de la livre syrienne? Dans quel but empêche-t-on les Syriens expatriés de transférer de l'argent à leurs familles vivant en Syrie? Que cherche-t-on à obtenir en paralysant le secteur énergétique syrien? Entend-on garantir ainsi le bien-être du peuple syrien et répondre à ses demandes de réforme? Que signifient les sanctions que l'Union européenne a imposées au Ministère syrien de l'énergie? Vont-elles contribuer à alimenter la population syrienne en électricité? Toutes ces mesures immorales exacerbent la crise et nous devons absolument nous pencher sur ce problème.

Ce qui se passe en Syrie est la manifestation d'un conflit géopolitique au sujet des rôles régionaux. Il s'agit d'un règlement de comptes, certains anciens, d'autres plus récents. L'arme principale dans ce conflit semble consister à instrumentaliser l'islam politique extrémiste contre le panarabisme politique. On propage l'extrémisme dans le but d'alimenter de futures guerres qui prendront la forme de crises confessionnelles, religieuses ou ethniques, et ce, afin de diviser la région. Tout cela vise à anéantir le dernier lieu de coexistence, de fraternité et de diversité à subsister dans la région, et à enraciner l'idée d'un choc des religions, des cultures et des civilisations.

Pour finir, la Syrie réaffirme son engagement vis-à-vis du plan de l'Envoyé spécial conjoint. Nous sommes prêts à continuer de coopérer avec lui afin de mettre un terme à la crise en Syrie. Nous espérons que M. Annan ne laissera aucune partie court-circuiter son plan ou passer outre ses dispositions. La résolution que le Conseil vient d'adopter aujourd'hui nécessite l'engagement des pays qui l'ont présentée et ont voté alors qu'ils continuent de soutenir les groupes armés en Syrie.

Même si nous estimons que cette résolution n'est pas équilibrée, nous pensons qu'il est dans notre intérêt de garantir le retour de la sécurité et de la stabilité dans notre pays. Nous espérons que les pays qui ont appuyé la résolution l'appliqueront véritablement et s'abstiendront de fournir une aide, meurtrière ou non, aux terroristes et aux groupes armés.

Avant de conclure mon intervention, je tiens également à rappeler que les souffrances, les espoirs et les aspirations du peuple syrien sont bien plus que de simples marchandises aux mains des spéculateurs agissant sur le marché des intérêts et des arrangements politiques. Les Syriens n'ont que faire de quelques millions de dollars pour acheter des gilets pare-balles. Ils ont en revanche besoin qu'on les aide à vivre en toute sécurité, dans la paix, la liberté et la stabilité sans attiser les tensions entre les diverses factions. Les Syriens ont besoin que soient levées les sanctions injustes qui leur ont été imposées, car celles-ci entraînent des milliards de dollars de pertes. Ce n'est que de cette façon que ceux qui ont adopté la résolution aujourd'hui pourront venir en aide au peuple syrien, au lieu de fournir à Israël six sous-marins pouvant être équipés d'armes nucléaires et de créer des tensions dans la région au risque de conduire à de nouvelles guerres et de nouvelles agressions. Qu'ils soient arabes ou non, les peuples de la région serviront de chaire à canon en cas d'une telle guerre.

(*l'orateur poursuit en français*)

Mon collègue, l'Ambassadeur de la France, a fait référence au peuple syrien en disant que le temps de la violence est révolu. Je suis parfaitement d'accord avec lui. Cependant, je voudrais lui rappeler que le temps de la tutelle est révolu, lui aussi, et que son allocution au peuple syrien est pour le moins inopportune, car le 17 avril, le peuple syrien célèbrera la fête de son indépendance de l'occupation française.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 25.